

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015 À 18 HEURES 30

**N° 6 - 179 / 2015 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE
CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

L'An Deux Mille Quinze, le 17 décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 17 décembre 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Dominique SANCHEZ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Geneviève PÉREZ), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT (pouvoir de Bruno LAILHEUGUE), Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Marie-Louise AT), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir d'Enrico SPATARO), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE (pouvoir de Claude LECOMTE), Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir de Patrice BEDIER), Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Bruno LAILHEUGUE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Emmanuelle PIERRY, Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE.

Présents : 43

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

**N° 6 - 179 / 2015 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Pilote : Direction Générale des Services/Affaires juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision du président N° 239 / 2015 du 6 novembre 2015

Pilote : Maîtrise d'ouvrage/ Programmation de travaux

Objet : Avenant n° 4 au marché n° 14 050 « Construction de la halle Enermasse – Lot n° 10 : peinture »

Prestataire S.A.R.L. LACOMBE

Montant moins-value de 2 756,96. € H.T. (- 19 %) portant le nouveau montant du marché à 11 743,04 € H.T

Décision du président N° 240 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Maîtrise d'ouvrage/ Programmation de travaux

Objet : Marché 15 050 « Mission de maîtrise d'œuvre pour l'élargissement du pont sur le Séoux au carrefour des rues Rudel/Bourdès»

Prestataire groupement OTCE Infra/SSISTEM -

Montant : 33 492 € HT

Décision du président N° 241 / 2015 du 6 novembre 2015

Pilote : Direction des systèmes d'information

Objet : Contrat de maintenance relatif à l'installation téléphonique de l'hôtel d'entreprises INNOPROD

Prestataire société AVENCALL

Montant montant annuel de 1 980,00 € HT

Durée un an renouvelable par reconduction tacite par tranche d'un an

Décision du président N° 242 / 2015 du 6 novembre 2015

Pilote : Direction des systèmes d'information

Objet : Contrat de maintenance relatif à l'installation téléphonique de l'hôtel d'entreprises INNOPROD

Prestataire société AVENCALL

Montant La redevance est facturée annuellement pour un montant annuel de 6 145,00 € HT

Durée Le contrat est conclu pour une durée de trois ans renouvelable par reconduction tacite par tranche d'un an

Décision du président N° 243 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Régie voirie

Objet : Avenant N° 1 au marché 12 133 « Panneaux, éléments de signalisation routière verticale, produits plastiques et dérivés - lot n° 4 : fourniture de produits plastiques et dérivés « antistationnement et chantier » - ajout de prix supplémentaires

Prestataire S.A.S. SODILOR

Montant L'avenant est sans incidence financière

Décision du président N° 244 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : éclairage public

Objet : Avenant n° 3 au marché 14 013 « Travaux d'extension et de renforcement du réseau d'éclairage public et travaux sur installations électriques diverses » - modification de l'indice de révision des prix.

Prestataire la S.A.R.L Pierre CHAMAYOU

Montant L'avenant est sans incidence financière

Décision du président N° 245 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Finances et budget

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie d'une benne à ordures ménagères

Décision du président N° 246 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Finances et budget

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 247 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 248 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 249 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 250 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 251 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 252 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 253 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 254 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie de Bennes à ordures ménagères

Décision du président N° 255 / 2015 du 12 novembre 2015

Pilote : Transports urbains

Objet : Maintenance des matériels et du logiciel du système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs

Prestataire Société INEO Systrans

Montant Le coût de la maintenance est fixé à 16 771 € HT par an. Les crédits sont inscrits au budget annexe transports urbains.

Durée de la signature jusqu'au 31 décembre 2015, puis du 1^{er} janvier de l'année N+1 pour une année renouvelable

Décision du président N° 256 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Réseau des médiathèques

Objet : convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry - compagnie Wanda

Montant le coût de cette intervention à hauteur de 150,00 euros.

Date mercredi 9 décembre 2015 à 15 heures 30 à la médiathèque de Saint-Juéry

Décision du président N° 257 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Réseau des médiathèques

Objet : convention de partenariat médiathèque de Lescure d'Albigeois - association Ariame

Montant 432,00 euros

Date vendredi 27 novembre 2015 à 20 heures 45 à la médiathèque de Lescure d'Albigeois

Décision du président N° 258 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Finances et budget

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant total de 3 500 000 € auprès de La Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction de la Passerelle ferroviaire au-dessus du Tarn.

Montant montant total de 3 500 000,00 – taux : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75% (Prêt Croissance Verte)

Décision du président N° 259 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Finances et budget

Objet : contrat de prêt d'un montant de 4 000 000 € auprès de La Banque Postale pour le financement d'investissements divers de voirie.

Montant Cet emprunt est affecté au financement des investissements prévus au budget général de la communauté d'agglomération, pour l'exercice 2015

Taux fixe de 1,59 %

Décision du président N° 260 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage/programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 11 085 « Mission de coordination SPS pour la construction de la halle technologique ENERMASSE »

Prestataire S.A PRESENTS

Montant moins-value d'un montant de 1 295,00 € H.T (- 35 %) portant le nouveau montant du marché à 2 405,00 € H.T

Décision du président N° 261 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Chenil communautaire

Objet : Marché 15 043 « Prestations de services et fournitures vétérinaires pour le chenil communautaire – fourrière animale »

Prestataire S.C.P. FERLAT TEYSSERE CHAMAS

Montant montant minimum de 120 000 € H.T. et maximum de 200 000 € H.T. pour la durée totale du marché

Décision du président N° 262 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage/programmation des travaux/ DSI

Objet : Marché 15 052 « Travaux de terrassements, de construction et d'entretien de canalisations et d'ouvrages annexes de communications électroniques »

Prestataire SARL CHAMAYOU Electricité

Montant : minimum de 250 000 € HT et maxi de 1 500 000 € HT pour la durée du marché.

Décision du président N° 263 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestation de services médiathèque d'Albi Pierre-Amalric – Les éditions Benjamins media»

Montant 960,50 euros

Dates mercredi 25 novembre 2015 à 10 heures, 10 heures 45 et 11 heures 15 à la médiathèque de Cantepau, et mercredi 25 novembre 2015 à 14h30 à la médiathèque Pierre-Amalric

Décision du président N° 264 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Réseau des médiathèques

Objet : convention de prestation de services médiathèque de Cantepau – Le Théâtre des ombres

Montant 1 017,00 €

Dates samedi 5 décembre 2015 à 15 heures dans la salle de la maison de quartier de Cantepau, 50 avenue Mirabeau à Albi

Décision du président N° 265 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux
Objet : Marché 15 051 «Maintenance des ascenseurs de divers sites de la communauté d'agglomération de l'Albigeois»
Prestataire S.A.S/ PACA ASCENSEURS SERVICES
Montant : montant minimum annuel de 4 000 € H.T et montant maximum annuel de 10 000 € H.T
Durée : douze mois renouvelable trois fois par reconduction expresse

Décision du président N° 266 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Avenant à la convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte de textiles linges et chaussures
Prestataire LE RELAIS 81

Décision du président N° 267 / 2015 du 24 novembre 2015

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics
Objet : Désignation de Maître Stéphane CULOZ – Expulsion des gens du voyage en stationnement illégal au Parc Technopolitain Albi Innoprod – procédure en référé auprès du tribunal de grande instance d'Albi

Décision du président N° 268 / 2015 du 27 novembre 2015

Pilote : développement économique
Objet : convention d'occupation à titre précaire et révocable – halle Enermass
Prestataire EMAC

Décision du président N° 269 / 2015 du 30 novembre 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics
Objet : Avenant n° 1 au marché 14 036 – Mission de contrôle technique pour la construction de la passerelle – ajout périmètre de mission : travaux de confortement des assises et des pieds de berge par l'implantation d'un sarcophage et de murs de soutènement
Prestataire S.A.S. APAVE SUDEUROPE
Montant : 8 770,00 € H.T. portant le nouveau montant du marché à la somme de 24 995 € H.T.

Décision du président N° 270 / 2015 du 30 novembre 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics
Objet : Avenant n° 3 au marché 15 028 «marché nettoyage locaux lot 2 : bâtiments administratifs »
Prestataire société ASTIC NETTOYAGE
Montant : 108,00 € HT hebdomadaire correspondant aux prestations de nettoyage des bureaux du service direction des ressources humaines au centre technique de Charcot, bâtiment C.

Décision du président N° 271 / 2015 du 30 novembre 2015

Pilote : régie voirie
Objet : convention de prestation de services – insertion professionnelle – déblaiement aqueduc Cunac
Prestataire association VERSO
Montant : 1 250 €
Durée : la mission est estimée à 1 semaine

Décision du président N° 272 / 2015 du 30 novembre 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics

Objet : convention d'occupation du domaine public ferroviaire - PN 114 bis

Prestataire SNCF Réseau

Montant le montant de la redevance est arrêté à la somme de 100 euros HT par an actualisable au 1^{er} janvier de chaque année sur la base de l'indice de la construction. Les frais de dossier et de gestion s'élèvent à 1 000 euros HT

Durée La convention prendra effet au 1^{er} décembre 2015 pour se terminer le 30 novembre 2025

Décision du président N° 273 / 2015 du 30 novembre 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics

Objet : convention d'occupation du domaine public ferroviaire - place du château

Prestataire SNCF Réseau

Montant le montant de la redevance est arrêté à la somme de 1232 euros HT par an actualisable à la date anniversaire de la convention. Les frais de dossier et de gestion s'élèvent à 1 000 euros HT

Durée La convention prendra effet au 1^{er} décembre 2015 pour se terminer le 30 novembre 2020

Décision du président N° 274 / 2015 du 4 décembre 2015

Pilote : espace aquatique atlantis

Objet : mise à disposition d'un distributeur automatique d'accessoires pour piscine

Prestataire société TOPSEC

Durée Le contrat est conclu pour une durée de 4 ans et sera reconduit tacitement pour une durée de 3 ans

Décision du président N° 275 / 2015 du 4 décembre 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage/programmation des travaux

Objet : Marché 15 053 « Maintenance des portes et portails automatiques, semi automatiques, des rideaux motorisés de divers sites »

Prestataire SA KONE

Montant : montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 80 000 € HT pour la durée du marché

Durée quatre ans

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus



Pour extrait conforme,
Fait le 17 décembre 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE